



Communiqué des organisations syndicales CGT, FO, FSU et SUD de la Fonction publique territoriale

Les lignes rouges ont été dépassées !

Assez d'attaques contre la Fonction publique territoriale et contre le Code du travail !

La continuelle dégradation de la situation sociale est due aux politiques libérales menées en France et en Europe depuis plusieurs années. Ces politiques libérales concentrent les richesses pour quelques-uns et ne laissent que chômage, précarité et pauvreté pour les autres. Les attaques incessantes contre les droits, les acquis sociaux, les Statuts, le Code du travail et les services publics, notamment territoriaux, participent de cette logique. Dans ce contexte social catastrophique, les projets réformant le Code du travail sont une véritable agression contre les droits des salariés. Les principes qui fondent les garanties collectives y sont gravement remis en cause.

Les attaques portées dans le débat public contre le Statut des fonctionnaires vont dans le même sens. Les salaires stagnent, le pouvoir d'achat, les droits sociaux et les services publics régressent, le chômage augmente, mais dans le même temps les dividendes distribués aux actionnaires explosent.

Les déclarations et annonces gouvernementales effectuées lors de la conférence nationale des territoires le 17 juillet dernier ont confirmé nos craintes d'une régression sociale sans précédent pour la Fonction Publique, ses services et ses agents soutenue par la même idéologie qui consiste en une politique austéraitre dont les personnels servent immanquablement de variable d'ajustement.

Dans ce contexte, nous considérons que les « lignes rouges » ont été dépassées par le gouvernement avec :

- Le gel de la valeur du point d'indice ;
- La décorrélation du point d'indice entre les versants de la Fonction Publique ;
- Le rétablissement du jour de carence ;
- L'augmentation de la CSG ;
- La remise en cause des accords locaux concernant le temps de travail ;
- Les attaques menées contre le CNFPT et ses agents et en corolaire contre la formation des agents territoriaux ;
- Le maintien de la baisse de la cotisation formation continue ;
- La suppression de milliers de contrats aidés (à contrario, nous revendiquons leur transformation en emplois statutaires) ;
- Les 120 000 suppressions d'emplois programmées dans la fonction publique, dont 70 000 dans la FPT.

Les syndicats CGT, FO, FSU et SUD de la Fonction publique territoriale refusent et combattent toutes ces annonces et mesures qui sont réalisées sur fond de suppressions de postes et de la perte d'autonomie fiscale des collectivités par la suppression d'une partie importante de la taxe d'habitation.

Or, le rôle des services publics est déterminant pour construire une société plus juste et plus solidaire, au contraire des politiques d'austérité qui se caractérisent non seulement par la faiblesse des rémunérations, mais aussi par une réduction drastique des moyens alloués aux services publics qui sont dès lors en difficulté pour satisfaire les besoins des usagers et assurer les missions assumées quotidiennement par les agents.

En décidant, par exemple, de la baisse des dotations de fonctionnement, le gouvernement tente d'imposer aux Collectivités Locales une « RGPP territoriale », qui se traduit par moins de postes et donc moins de services publics. Cette politique revient à nier l'engagement quotidien des agents territoriaux au service de l'intérêt général.

Face, à toutes ces attaques et remises en cause, le besoin de justice sociale passe par la mobilisation de tous pour préserver notre modèle social, les services publics, notre statut et les emplois.

Il y a donc urgence à construire le rapport de force indispensable en se saisissant de toutes les initiatives et mobilisations pour combattre les mesures de régression sociales contenues dans les projets du gouvernement et exiger la satisfaction des revendications.

Aussi les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SUD de la Fonction publique territoriale appellent les agents à se réunir pour :

- Défendre nos acquis collectifs (Code du travail, Statuts, protection sociale) ;
- Rattraper la perte du pouvoir d'achat par l'augmentation uniforme du point d'indice dans les trois versants de la Fonction publique ;
- S'opposer à l'augmentation de 1,7% de la CSG qui remet en cause le financement de notre protection sociale et ampute la rémunération des fonctionnaires ;
- Maintenir les effectifs, NON aux 70 000 suppressions de postes dans la FPT ;
- Abandonner le jour de carence.

Paris, le 31 août 2017